

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2022**  
~~~~~

**BUDGET PRINCIPAL 2022**  
**VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 9 juin 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, Mme Christine SANCHEZ, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Ronny PONCE, Mme Monique GIBERT, M. Yves GUIRAUD, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, M. Claude CARCELLER, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Henry MARTINEZ à Mme Roxane MARC, Mme Martine LABEUR à M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine BONNET à M. José MARTINEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Valérie BOUYSSOU à Mme Véronique NEIL.

Excusés

Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 37	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n°2814 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2022 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2022 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022.

VU la délibération n°2843 du Conseil communautaire en date du 11 avril 2022 relative au vote du budget primitif 2022 du budget principal ;

VU la délibération n°2897 du Conseil communautaire en date du 20 juin 2022 portant affectation du résultat issu du compte administratif et conforme au compte de gestion 2021 du budget principal ;

VU la délibération n°2902 du Conseil communautaire en date du 20 juin 2022 portant modification des autorisations de programmes et des montant des crédits de paiements 2022 du budget principal ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT que ce budget supplémentaire comprend les écritures liées à l'affectation du résultat 2021 et le report des résultats cumulés antérieurs du budget principal et des budgets annexes ADS et SOM clôturés au 30 juin 2021,

CONSIDERANT que la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2022 s'équilibre à 8 115 K€ :

- Recettes

Chapitre 002 : L'inscription budgétaire s'élève à 8 115 K€ et correspond au solde des résultats de fonctionnement antérieurs reportés du budget principal et SOM,

- Dépenses

Chapitre 002 : L'inscription budgétaire s'élève à 130 K€ et correspond au solde des résultats de fonctionnement antérieurs reportés du budget ADS.

Chapitre 023 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement a été augmenté de 7 984 K€. Ce virement permettra de limiter le recours à l'emprunt initialement prévu.

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget principal 2022 s'équilibre à 4.258 K€ :

- Recettes

Chapitre 001 : L'inscription budgétaire s'élève à 163K€ et correspond au solde des résultats d'investissement antérieurs reportés du budget SOM

Chapitre 10 : Le résultat affecté en recette d'investissement à l'article 1068 s'élève à 1.775 K€.

Chapitre 10 : Le montant des dotations fonds divers et réserves est diminué à l'article 1022 de 1.000 K€.

Chapitre 13 : Le montant des subventions d'investissement est revu par prudence à la baisse pour 1.000 K€.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts a été réduit de 3.964 K€.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement a été augmenté de 7.984 K€.

- Dépenses

Chapitre 001 : L'inscription budgétaire s'élève à 1.938 K€ et correspond au solde des résultats d'investissement antérieurs reportés du budget principal.

Chapitre 16 : Le montant inscrit en remboursement des nouveaux emprunts est ajusté de 600 K€.

Chapitre opération : Le chapitre a été augmenté de 1.720 K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

## DÉCIDE

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'adopter le budget supplémentaire 2022 du budget principal de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2903

Publication le 21/06/2022

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 21/06/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220620-7748-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

**A VOTER LIGNE PAR LIGNE - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

Fonctionnement DEPENSES			
		BS 2022	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté	130 777,43	<b>Adopté à l'unanimité</b>
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel		
014	Atténuation de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Provisions pour risques et charges		
042	Dotations aux amortissements		
023	Virement à la section d'investissement	7 984 625,02	
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE VOTE</b>		<b>8 115 402,45</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Investissement DEPENSES HORS OPERATION			
		BS 2022	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté	1 938 713,16	<b>Adopté à l'unanimité</b>
16	Emprunts, cautionnements	600 000,00	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	Opérations d'équipements	1 720 000,00	<b>Adopté à l'unanimité</b>
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
RAR21	Restes à réaliser 2021		
<b>Total dépenses d'inv hors opérations</b>		<b>4 258 713,16</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Fonctionnement RECETTES			
		BS 2022	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 115 402,45	<b>Adopté à l'unanimité</b>
013	Atténuation de charges		
70	Produits et ventes diverses		
73	Impôts et taxes		
74	Dotations Subventions		
75	Autres produits de gestion courante		
77	Produits exceptionnels		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE VOTE</b>		<b>8 115 402,45</b>	

Investissement RECETTES TOTALES (Inclus opérations)			
		BS 2022	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté	163 529,35	<b>Adopté à l'unanimité</b>
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	-700 000,00	<b>Adopté à l'unanimité</b>
10	affectation du résultat 2020 (1068)	1 775 183,81	<b>Adopté à l'unanimité</b>
13	Subventions d'investissement	-1 000 000,00	<b>Adopté à l'unanimité</b>
16	Emprunts	-3 964 625,02	<b>Adopté à l'unanimité</b>
040	Amortissements		
021	Vir. de la section de fonctionnement	7 984 625,02	<b>Adopté à l'unanimité</b>
RAR21	Restes à réaliser 2021		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 258 713,16</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

<b>Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS</b>			
N° opération	Dénomination	BS 2022	Résultats du vote
0121010101	I-1.Développer une agriculture durable de qualité		
0121010201	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	110 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121010301	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité		
0121010401	I-4.Développer une économie touristique de qualité	85 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121010501	II-5.Planifier et maîtriser le développement urbain	35 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121010601	II-6.Agir pour la préservation de tous les patrimoines et de la biodiversité	57 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121010701	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources		
0121010801	III-8.Renforcer l'accueil du jeune enfant	50 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121010901	III-9.Poursuivre l'implication aux côtés des acteurs de l'enfance et la jeunesse		
0121011001	III-10.Accompagner la parentalité		
0121011101	III-11.Pérenniser et diversifier l'offre de soins		
0121011201	III-12.Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages		
0121011301	III-13.Soutenir et promouvoir les activités sportives	650 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121011401	IV-14.Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle	15 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121011501	IV-15.Renforcer, développer et élargir les publics de la lecture	45 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121011601	IV-16.Expérimenter innover et créer un développement artistique et culturel ancré dans le 21 siècle	103 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121011701	V-17.Réseaux et partenariats	570 000	<b>Adopté à l'unanimité</b>
0121011801	VI-18.Moyens communautaires		
<b>Total opérations d'investissement</b>		<b>1 720 000</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>TOTAL Dépenses investissement</b>		<b>4 258 713</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Code INSEE

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48  
 Nombre de membres présents : 37  
 Nombre de suffrages exprimés : 46  
 9 procurations

Présenté par le Président

VOTES : Unanimité Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 09/06/2022

Le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 juin 2022

## Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		Procurator P. SACASC
AUMELAS	Ronny	PONCE		Sandrine LOUKANI (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		Cécile LEMOINE (suppléante)
ARGELIERS	Pierre	AMALOU		Florence LAUSSEL (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ		Cécile LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		Jean-Manuel YORIS (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		Procurator N. CHRISTOL
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		Procurator O. SERVEL
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN	X	
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		Jean-Louis RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		Procurator D. CABLAT Danielle HOCHART (suppléante)
LAGAMAS	Christian	VILOING		Pierre ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL	X	
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		Procurator V. NEIL
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		Procurator J.-P. ISURE Bernard PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET		Procurator José MARTINEZ Mohamed EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		Procurator R. NARC
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Procurator J.-P. PUGENS Evelyne GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Monique VIALLA (suppléante)
TRESSAN	Daniel	JAUDON		Sylvie MOYANO (suppléante)
VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

**BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté	130 777,43
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Provisions pour risques et charges	
022	Dépenses imprévues	
042	Dotations aux amortissements	
023	Virement à la section d'investissement	7 984 625,02
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>8 115 402,45</b>

<b>RECETTES</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 115 402,45
013	Atténuation de charges	
70	Produits et ventes diverses	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	
731	Fiscalité locale	
74	Dotations Subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
77	Produits exceptionnels	
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>8 115 402,45</b>

**BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
001	Solde exécution invt reporté	1 938 713,16
16	Emprunts, cautionnements	600 000,00
	Opérations d'équipements	1 720 000,00
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
RAR21	Restes à réaliser 2021	
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 258 713,16</b>

<b>RECETTES</b>		
001	Solde exécution invt reporté	163 529,35
10	affectation du résultat 2021 (1068)	1 775 183,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	-700 000,00
13	Subventions d'investissement	-1 000 000,00
16	Emprunts	-3 964 625,02
040	Amortissements	
021	Vir. de la section de fonctionnement	7 984 625,02
RAR21	Restes à réaliser 2021	
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 258 713,16</b>

**BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - OPERATIONS**

<b>Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS</b>		
<b>N° opération</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Montants</b>
0121010101	I-1.Développer une agriculture durable de qualité	
0121010201	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	110 000
0121010301	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité	
0121010401	I-4.Développer une économie touristique de qualité	85 000
0121010501	II-5.Planifier et maîtriser le développement urbain	35 000
0121010601	II-6.Agir pour la préservation de tous les patrimoines et de la biodiversité	57 000
0121010701	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	
0121010801	III-8.Renforcer l'accueil du jeune enfant	50 000
0121010901	III-9.Poursuivre l'implication aux côtés des acteurs de l'enfance et la jeunesse	
0121011001	III-10.Accompagner la parentalité	
0121011101	III-11.Pérenniser et diversifier l'offre de soins	
0121011201	III-12.Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages	
0121011301	III-13.Soutenir et promouvoir les activités sportives	650 000
0121011401	IV-14.Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle	15 000
0121011501	IV-15.Renforcer, développer et élargir les publics de la lecture	45 000
0121011601	IV-16.Expérimenter innover et créer un développement artistique et culturel ancré dans le 21 siècle	103 000
0121011701	V-17.Réseaux et partenariats	570 000
0121011801	VI-18.Moyens communautaires	
<b>Total opérations d'investissement</b>		<b>1 720 000</b>



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 320 000,00	4 095 183,81
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 938 713,16	(si solde positif) 163 529,35
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>4 258 713,16</b>	<b>4 258 713,16</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 984 625,02	0,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 130 777,43	(si excédent) 8 115 402,45
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>8 115 402,45</b>	<b>8 115 402,45</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>12 374 115,61</b>	<b>12 374 115,61</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
01AP020721/2022	AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES		2 426 000,00
01AP010221/2022	CONSTRUIRE UN ECOSYST. LOCAL DEV DES ENTREPRISES		3 557 000,00
01AP041621/2022	CREER DEVELOP. ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRE 21 S.		4 857 000,00
01AP010121/2022	DEVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE ET DE QUALITE		235 000,00
01AP010421/2022	DEVELOPPER UNE ECONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITE		1 670 000,00
01AP041421/2022	EQUILIBRER L'IMPLANTATION DE L'ACTION CULTURELLE		1 345 000,00
01AP061821/2022	MOYENS COMMUNAUTAIRES		4 595 900,00
01AP020521/2022	PLANIFIER ET MAITRISER LE DEVELOPEMENT URBAIN		12 472 680,00
01AP020621/2022	PRESERVER TOUS LES PATRIMOINES ET LA BIODIVERSITE		1 644 000,00
01AP031221/2022	PROPOSER DES MOBILITES DOUCES TOUS USAGES		3 356 000,00
01AP010321/2022	PROTEGER ET DEVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITE		3 800 000,00
01AP041521/2022	RENFORCER DEVELOPPER LES PUBLICS DE LA CULTURE		572 500,00
01AP030821/2022	RENFORCER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT		3 070 000,00
01AP051721/2022	RESEAUX ET PARTENARIATS		4 380 000,00
01AP031321/2022	SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES		1 370 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>49 351 080,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>49 351 080,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 720 000,00		1 720 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 320 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 320 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 938 713,16</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 258 713,16</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 984 625,02	7 984 625,02
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>7 984 625,02</b>	<b>7 984 625,02</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>130 777,43</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 115 402,45</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-700 000,00	0,00	-700 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-3 964 625,02	0,00	-3 964 625,02
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 984 625,02	7 984 625,02
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>-5 664 625,02</b>	<b>7 984 625,02</b>	<b>2 320 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>163 529,35</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>1 775 183,81</b>
---------------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 258 713,16</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>8 115 402,45</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 115 402,45</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.